

Frais de séjour

Forfait semaine : 174 € (tarif solidarité : 185€)
avec réduction de 15 € à partir du 2ème enfant

Dès l'inscription, envoyer 2 chèques :
· un acompte de 30€, encaissé immédiatement
· le solde encaissé au début du séjour.

Possibilité de versements échelonnés, cependant tous les chèques seront à remettre à l'inscription.

Les chèques vacances sont acceptés

Que nul ne soit empêché de venir pour des raisons financières ; nous trouverons une solution avec vous.

Le nombre de places étant limité, nous nous réservons la possibilité de ne pas valider votre inscription si nous dépassons nos capacités d'accueil.



Bulletin d'inscription à faire parvenir avant le 15 juin 2021

Un dossier d'inscription (courrier ou mail) vous sera envoyé à réception du bulletin ou de la demande en ligne.

- EN LIGNE sur <https://ecolesdepriere.com/ecole-de-priere-de-quimper/>
- PAR COURRIER à Service Diocésain de la Catéchèse – Espace Ozanam – 110 rue Ernestine de Trémaudan – 29200 BREST

Nom du responsable de l'enfant :

Adresse :

Tel :

Email :

Je souhaite préinscrire :

Le ou les enfants

- Nom, prénom (1er enfant):
- Date de naissance :
- Nom, prénom (2e enfant) :
- Date de naissance :
- Nom, prénom (3e enfant) :
- Date de naissance :

au camp "École de Prière" qui aura lieu :
du 11 au 18 juillet 2021
du 1er au 7 août 2021
(entourez le camp souhaité)

Découvertes

Jeux

Chants

Prière

"Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur"
(Mt 11,29)

Bricolages

Activités sportives

Veillées

Amitié

créations artistiques

Rencontres



AVEC JÉSUS EN PRÉSENT-CIEL VIVRE LE CAMP "ÉCOLE DE PRIÈRE"

DU 11 AU 18 JUILLET 2021
DU 1 AU 7 AOÛT 2021

Au Juvénat de **Châteaulin**
Pour les enfants de **7 à 12 ans**

Séjour agréé Jeunesse et Sports

Lieu du séjour : Juvénat Notre-Dame à Châteaulin
Renseignements : Marion TALARMIN 06 65 06 82 23
Site : <https://ecolesdepriere.com/>
Contact mail : catechese29@gmail.com

Contact : Service Diocésain de Catéchèse
catechese29@gmail.com



 Service de catéchèse
Église catholique en Finistère